



Profiter maintenant du contrat-cadre entre l'UCI et Visana

En tant que membre de l'UCI, profitez d'avantages exclusifs grâce au contrat-cadre attrayant conclu entre l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie et Visana, dans le domaine des assurances de personnes.

Qu'est-ce qui vous attend?

Le service complet de Visana, un conseil par des personnes compétentes ainsi qu'un traitement simple des prestations par nos spécialistes de la Clientèle entreprises et par nos centres de prestations.

Qui peut en bénéficier?

Cette offre s'adresse à toutes les entreprises membres de l'UCI qui emploient au moins deux personnes.

Quels sont les avantages exclusifs que vous offrent l'assurance-maladie d'indemnités journalières et l'assurance-accidents?

Assurance-maladie collective d'indemnités journalières

- Taux de prime indépendant de la branche
- Possibilité d'assurer les pertes de salaire jusqu'à 100%
- Participation aux excédents attractive pour tous les membres

Assurance-accidents

- Frais administratifs avantageux dans l'assurance-accidents obligatoire selon la LAA
- 30% de rabais sur les primes de l'assurance complémentaire LAA

Cette offre vous intéresse? Voici comment procéder:

Avec un/e courtier/ère en assurances

Informez votre courtier/ère en assurances de la présente offre; il/elle prendra directement contact avec Visana. Vous recevrez ensuite une offre personnalisée.

Sans courtier/ère en assurances

Adressez votre demande d'offre au secrétariat de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie: bern-cci.ch. Un/e spécialiste du contrat-cadre de la société BTAG Versicherungsbroker AG à Berne prendra ensuite contact avec vous.